



Données récentes sur la situation économique du secteur de la pêche en France

UMR-AMURE, 30 juin 2008

www.umr-amure.fr

**Thébaud O., Daurès F.,
Girard S., Guyader O.,
Le Floc'h P, Le Gallic B.,
Mongruel M.**

Données récentes sur la situation économique du secteur de la pêche en France

1. DONNEES GENERALES SUR LE SECTEUR DE LA PECHE EN FRANCE	3
1.1 LE CONTEXTE EUROPEEN.....	3
1.2 LE SECTEUR DE LA PECHE FRAICHE EN FRANCE	4
1.2.1 <i>Structure et évolution de la flotte de pêche</i>	4
1.2.2 <i>Production</i>	5
1.2.3 <i>Commerce extérieur</i>	6
1.2.4 <i>Consommation</i>	7
2. CONTRAINTES MAJEURES POUR LE SECTEUR DE LA PECHE	10
2.1 DES CAPACITES DE PECHE EXCEDENTAIRES A L'ECHELLE EUROPEENNE	10
2.2 DES COUTS D'EXPLOITATION EN AUGMENTATION	12
2.3 UN MARCHÉ QUI A FORTEMENT EVOLUE.....	13

1. Données générales sur le secteur de la pêche en France

1.1 Le contexte européen

L'Union Européenne est le premier importateur mondial de produits aquatiques (pour 32 milliards US \$ en 2005, assorti d'un déficit commercial de 14 milliards), sa production ne suffisant pas à satisfaire sa consommation annuelle (plus de 22 kg/habitant en moyenne, alors que l'approvisionnement moyen mondial est de 16,6 kg/habitant en 2005).

La production des pêches maritimes française occupe la troisième position en Europe (en valeur), derrière l'Espagne et l'Italie, et devant le Danemark et le Royaume Uni¹. Représentant 16% de la production européenne en valeur et 11% en volume, elle est plutôt spécialisée vers des espèces à forte valeur commerciale, comparativement aux pays du Nord de l'Europe (cf. tableau 1).

Tableau 1 - Structure de la production des pêches maritimes en Europe en 2004

	Chiffre d'affaires (MEuro)	Débarquements (1 000 tonnes)	Prix moyen (Euro/kg)	Emploi	Nombre de navires	Total kW
Total Union européenne - Hors Nouveaux Pays Europe Est	6 611	5 254	1.3	174 620	77 704	8 091
<i>Dont</i>						
Espagne ⁽¹⁾	1 500	930	1.6	47 757	14 532	1 149
Italie	1 380	288	4.8	35 195	14 873	1 213
France ⁽²⁾	1 053	598	1.8	12 484	5 216	835
Royaume Uni	740	655	1.1	11 559	6 641	828
Pays Bas	380	520	0.7	2 245	388	365
Danemark	352	1 072	0.3	3 200	1 242	296
Portugal	347	166	2.1	21 345	10 089	391
Grèce	291	91	3.2	30 200	19 022	563
Irlande	194	316	0.6	5 159	1 414	214
Allemagne	176	238	0.7	2 133	2 162	161
Suède	91	269	0.3	2 223	1 672	223
Belgique	86	24	3.6	546	123	66
Finlande	21	87	0.2	574	330	56
<i>Autres Europe</i>						
Norvège	1 123	2 374	0.5	9 412	1 913	894
Islande	820	1 728	0.5	4 498	1 468	488
Position France / Europe 13	16%	11%		7%	7%	10%
Position Espagne/Europe 13	23%	18%		27%	19%	14%

(1) Estimations ; (2) Estimation des données France métropolitaine Hors Corse. Source : Action concertée européenne Q5CA-2001-01502 - Economic Assessment of EU fisheries - Annual Economic Report 2005. (sauf France, données OFIMER - DPMA)

¹ Action concertée européenne Q5CA-2001-01502 - Economic Assessment of EU fisheries - Annual Economic Report 2005. (sauf France, données OFIMER - DPMA)

1.2 Le secteur de la pêche fraîche en France

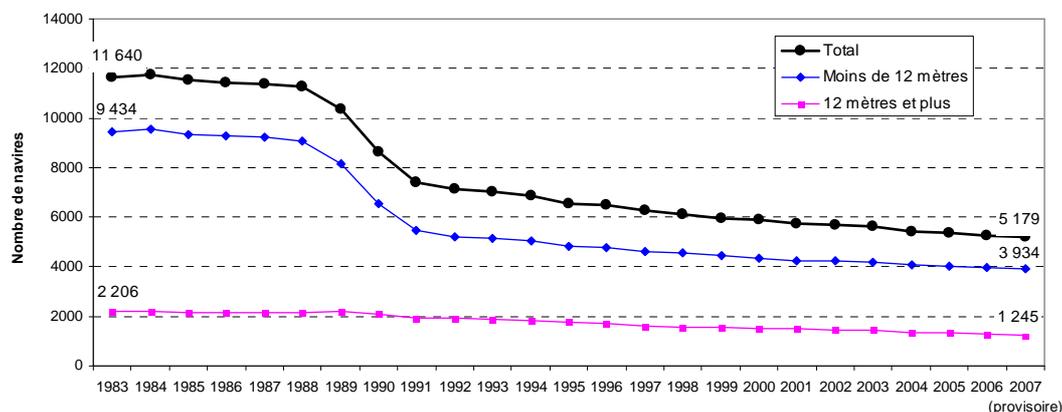
1.2.1 Structure et évolution de la flotte de pêche

Au 31 décembre 2006, la flotte de pêche française comptait 7 671 navires, dont 5 232 navires immatriculés en France métropolitaine (58%), et 2 439 navires immatriculés dans les Départements d'Outre Mer. La flotte métropolitaine se répartit en 3 967 navires d'une longueur de moins de 12 mètres (76%), 1 213 navires d'une longueur de 12 à moins de 40 mètres (23%) et 52 navires de plus de 40 mètres (1%).

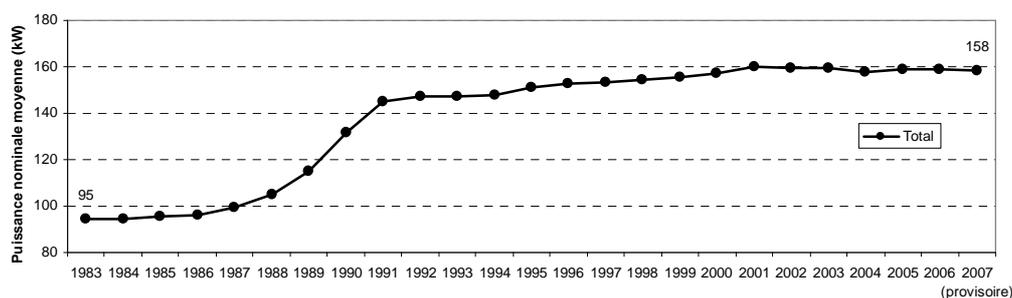
En vingt ans, la flotte de pêche de France métropolitaine a été réduite de plus de moitié en nombre de navires, cette réduction ayant été plus forte pour les navires d'une longueur inférieure à 12m (-58%) que pour les plus grands navires (-43%). Amorcée dès le début des années 1980, la réduction a été particulièrement forte au début des années 1990, avec la mise en œuvre des premiers grands plans de sortie de flotte. Sur la même période, la puissance moyenne des navires en flotte a connu une augmentation sensible (+66%).

Figure 1 - Evolution de la Flotte de Pêche de France métropolitaine

(a) Nombre de navires



(b) Puissance moyenne (kW)



Source IFREMER SIH - DPMA

Environ 70% de la flotte de pêche de la façade Atlantique-Manche Mer du Nord pratique une pêche côtière (à moins de douze milles des côtes). Les principaux engins utilisés sont le chalut (27% de l'activité), le filet (23%), le casier (13%) et la drague (12%) (tableau 2).

Tableau 2 – Engins de pêche utilisés par la flotte de pêche de la façade Atlantique – Manche – Mer du Nord

Engins	Nombre total de navires	Nombre total de mois d'activité	Nombre moyen de mois par navire
Chalut	1 298	11 849	9,1
Filet	1 329	10 188	7,7
Casier	859	5 796	6,7
Drague	897	5 339	6,0
Palangre	602	3 736	6,2
Tamis	682	2 720	4,0
Ligne	326	1 890	5,8
Rivage	149	968	6,5
Senne	57	590	10,4
Plongée	59	323	5,5
Verveux	26	165	6,3
Scoubidou	32	159	5,0

Source : Ifremer , SIH

Selon l'OFIMER, le nombre d'emplois de marins pêcheurs ayant embarqué sur des navires de pêche français était estimé à 20 508 en 2006, dont 17 088 (83%) en métropole. Ces statistiques recouvrent cependant une grande diversité de situations en pratique, avec un nombre significatif d'emplois de courte durée ou à temps partiel ; pour la même année, le nombre d'emplois à la pêche mesuré en Equivalents Temps Plein, hors façade méditerranéenne, était estimé à moins de 10 000.

1.2.2 Production

D'après l'OFIMER², les ventes totales de produits de la pêche et de l'aquaculture en 2006 en France (métropole et Départements d'Outre Mer) ont représenté 790 739 tonnes, dont 43% (337 816 tonnes) sont issues de la pêche fraîche. La valeur totale de ces ventes était de 1 729 millions d'euros, dont 59% (1 025 millions d'euros) pour les produits de la pêche fraîche. Le reste des ventes est constitué des produits de la pêche congelée (213 844 tonnes ; 177 millions d'euros) de la conchyliculture (191 700 tonnes ; 387 millions d'euros) et de la pisciculture (47 379 tonnes ; 140 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires du secteur de la pêche est constitué pour 62% de poisson frais, pour 10% de coquillages, et pour 8% de crustacés. Les trois quarts des débarquements en volume (78% en valeur) de la pêche fraîche sont vendus dans les halles à marées du littoral français. En 2007, les principales espèces vendues par des navires français dans les halles à marées étaient, en tonnage, la sardine (25 521 tonnes), la coquille St-Jacques (17 759 tonnes), la seiche (14 931 tonnes), la baudroie (14 292 tonnes), le lieu noir (10 165 tonnes) ; et en valeur, la sole (77 187 mille d'euros), la baudroie (75 991 mille d'euros), le bar (48 628 mille euros), la langoustine (44 628 mille euros) et la coquille Saint-Jacques (41 127 mille euros).

Une part prépondérante de la production est réalisée par les flottilles d'arts traînants, principalement les chalutiers qui débarquent près des deux tiers de la production totale en valeur (y compris l'estimation des débarquements vendus en dehors des halles à marées).

²OFIMER, 2008. Les chiffres clés de la filière pêche et aquaculture en France – Edition 2008.

Tableau 3 - Répartition de la production en valeur par type de navires en 2005 (Hors Méditerranée, Senneurs Tropicaux et Canneurs de Dakar)

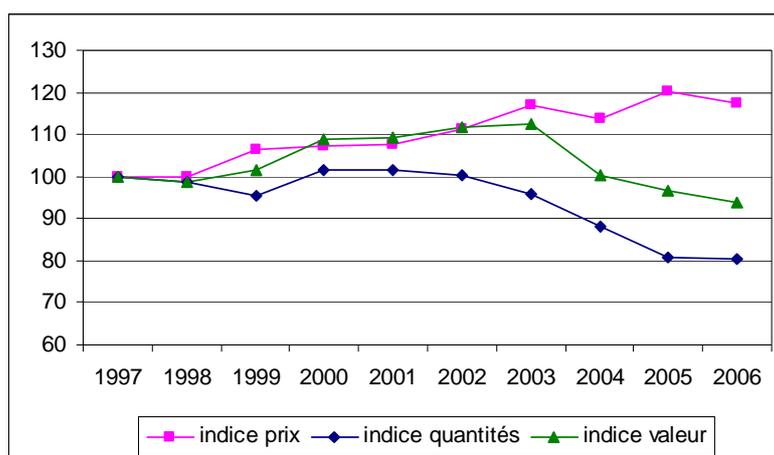
	Côtier	Mixte (Côtier/Large)	Large	Total
Chalutiers *	10%	13%	41%	64%
Autres engins mobiles (y compris senneurs)	6%	1%	1%	8%
Fileyeurs *	8%	5%	7%	20%
Autres engins passifs	7%	1%	1%	8%
Total	31%	20%	49%	100%

* y compris les navires qui ne pratiquent pas exclusivement le chalut et le filet.

Source: IFREMER SIH d'après données IFREMER, DPMA, OFIMER

Avec un taux de valeur ajouté estimé à 63% en 2005 (67% en 2001), la valeur ajoutée totale générée par le secteur de la pêche est estimée à 689 millions d'euros³.

Entre 1997 et 2006, les quantités totales débarquées par la pêche fraîche ont diminué de 20%, tandis que les prix courants ont augmenté de 17%. Après avoir augmenté transitoirement, la valeur courante totale de cette production diminue depuis 2003, pour se situer en 2006 à un niveau de 7% inférieur à celui de 1997 (cf. figure infra).

Figure 2 – Evolution de la production de pêche fraîche

Source : OFIMER, Bilan annuel de production 2006

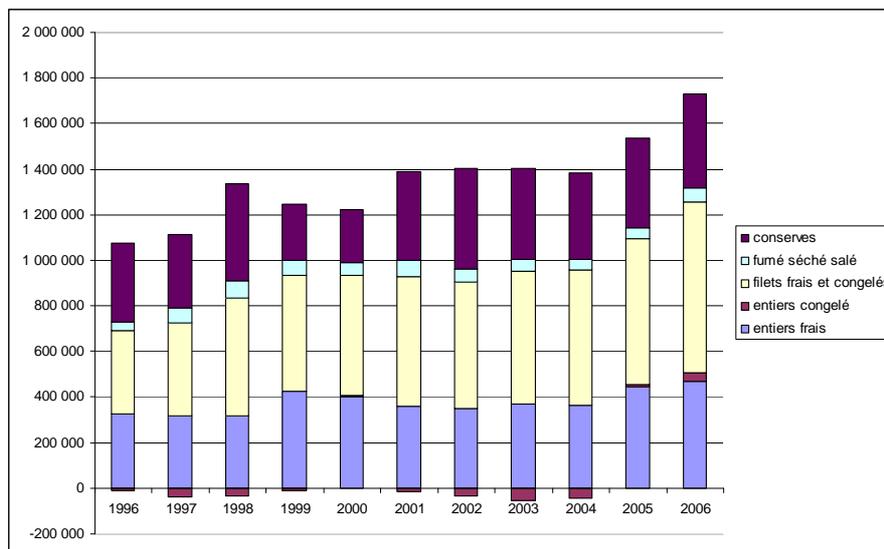
1.2.3 Commerce extérieur

Le marché français du poisson s'approvisionne pour une large part à l'importation. La dépendance du marché français des produits aquatiques vis-à-vis des importations n'a cessé de croître du fait de l'augmentation de la demande et de la stagnation de l'offre intérieure. Sur la période 1996 -2006, le déficit des échanges de poissons, mollusques et crustacés (importations - exportations) s'est creusé, passant d'environ 450 mille à près de 640 mille tonnes (poids net, données Eurostat). Parallèlement le déficit commercial s'est aggravé et a atteint 2 560 millions d'Euros en 2006 (versus 1 710 millions de 1996). Les dernières données publiées par l'OFIMER pour l'année 2007 montrent un niveau déficit commercial équivalent à celui de 2006.

³ IFREMER, 2008. Données économiques maritimes françaises.

A lui seul, le déficit des échanges de poissons qui s'élevait à 294 milliers de tonnes de poids net en 1996, atteint 462 milliers de tonnes en 2006 (figure ci-dessous). En valeur, le déficit sur ces espèces a progressé de 1,05 à 1,7 milliard d'Euros courants sur la même période. Les filets de poissons jouent un rôle de plus en plus important dans l'aggravation de ce déficit : ce poste représentait 44% du déficit poisson en valeur en 2006 (35% en 1996), le reste du déficit se répartissant presque à égalité entre poissons frais entiers et poissons transformés (conserves principalement).

Figure 3 – Déficit des échanges français de poissons en valeur



Source : COMEXT Eurostat

Les importations de poissons frais entiers servent principalement à alimenter le marché du frais, et viennent compléter l'offre nationale là où elle est insuffisante ou n'est pas en mesure de répondre aux attentes des consommateurs. Le saumon est l'espèce leader (49% des importations de poissons entiers frais en 2006), mais contrairement aux autres achats de poissons frais, une part significative des importations de saumon frais est destinée au secteur de la transformation (fumaison). Hors saumon, les importations de poissons frais entiers couvrent une large gamme d'espèces, mais ciblent préférentiellement des espèces de moyenne gamme (indicateur prix moyen de 3,7 Euros/kg en 2006), tandis que les exportations françaises comportent une plus grande proportion d'espèces fines, mieux valorisées sur les marchés extérieurs (indicateur prix moyen de 4,7 Euros/kg en 2006).

Les importations de filets de poissons correspondent majoritairement à un marché de matières premières pour approvisionner le secteur de la transformation. Les importations de filets et chairs congelés, qui représentent 80% des importations de filets, sont dominées par des achats de filets de gadidés (dont le lieu d'Alaska à bas prix) et d'autres espèces marines non pélagiques. Il faut cependant signaler le développement très rapide des importations de filets de poissons d'eau douce au cours des dix dernières années (+20% par an en volume) qui sont destinées à compléter l'offre de filets poissons blancs sur le marché du frais (ex. perche du Nil originaire d'Ouganda et de Tanzanie, et pangasius originaire du Vietnam). Les filets de poissons d'eau douce ont ainsi représenté 12% du déficit de filets en 2006 contre seulement 2% en 1995.

1.2.4 Consommation

Sur la base des résultats réalisés par l'Ifremer et l'OFIMER, on estime que la consommation de produits aquatiques en France a progressé au cours des 15 dernières années, passant d'environ 27 kg

par habitant et par an en 1990 à près de 36 kg par habitant et par an dans les années récentes⁴. Ce niveau de consommation place les Français nettement derrière les Espagnols et les Portugais, mais devant la plupart des autres consommateurs européens en termes de consommation de produits aquatiques. Le niveau de consommation annuel moyen de poisson stricto sensu, qui se situait aux alentours de 18 kg/habitant en 1990, est de 24 kg/habitant aujourd'hui.

Sur la période 2004-2006, la consommation moyenne de poisson par habitant en France est constituée de 7 kg/an de poissons pélagiques, de 13,5 kg/an de poissons marins non pélagiques, de 2,7 kg/an de salmonidés et de 1 kg/an de poissons d'eau douce ou amphibiotes. Le consommateur français est également un gros consommateur de coquillages et autres mollusques (8,8 kg/an), ainsi que de crustacés (2,7 kg/an).

Tableau 4 - Consommation apparente des principales espèces de poissons en France, données en poids vif/DOM inclus, moyenne 2004-2006.

Espèces	Consommation apparente (tonnes)	Conso. app. par hab. (kg)	Tx. de couverture de la conso. par la prod. nationale
Poissons pélagiques	441 685	7,0	65%
Poissons non pélagiques	847 833	13,5	24%
Salmonidés	166 102	2,6	22%
Autres poissons amphibiotes et d'eau douce	61 631	1,0	17%
Total poissons	1 517 251	24,2	35%
Coquillages et mollusques divers	550 238	8,8	49%
Crustacés	167 327	2,7	12%
Total produits aquatiques	2 234 816	35,6	37%

Source : OFIMER

Le bilan des approvisionnements du marché français montre que la production nationale n'est en mesure de couvrir que le tiers environ de ses besoins globaux en volume. La consommation nationale est encore plus fortement dépendante des importations (85% en volume, estimation incluant les flux d'import-export). A l'exception des espèces pélagiques, les apports nationaux sur le marché du poisson frais se trouvent donc en situation de concurrence importante avec des produits importés.

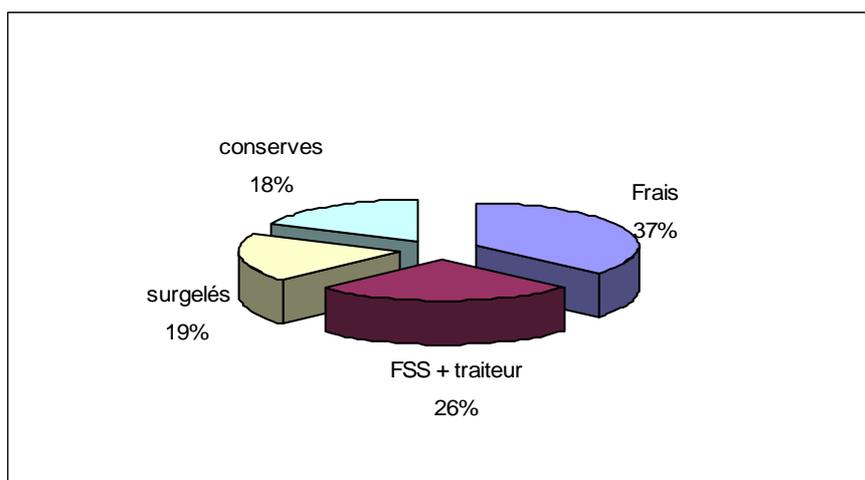
Les indicateurs de consommation apparente par espèce permettent en outre d'évaluer la part prise par le poisson d'élevage dans l'approvisionnement des différents marchés de consommation (poisson frais, poissons transformés). Cette part a progressivement augmenté depuis la fin des années 80, avec en particulier l'essor de la salmoniculture. La consommation de poisson d'aquaculture représente aujourd'hui environ 12-13% de la consommation de poissons, toutes présentations confondues (source OFIMER). Pour les coquillages et crustacés la part de l'aquaculture est beaucoup plus importante puisqu'elle fournit la moitié des produits consommés.

En s'appuyant sur les données issues de panels de consommateurs, il est possible d'analyser la structure de la consommation de poissons en France et son évolution. La consommation à domicile

⁴ L'approche globale de la consommation française de poissons repose sur l'évaluation de l'ensemble de l'offre disponible sur le marché français, qu'elle soit issue de la production nationale (hors exportations) ou des importations. Les données utilisées pour l'évaluation de la consommation par habitant sont exprimées dans une unité de mesure commune (poids équivalent entier), ce qui requiert une conversion préalable des données d'importations et d'exportations, exprimées en poids net dans les statistiques douanières.

représente la principale composante de la demande de poissons en France (environ 70% en volume)⁵. En volume (poids net), les achats de poissons frais entiers ou découpés constituent le premier poste de consommation (31%), suivi par les postes poissons surgelés et conserves, qui représentent chacun environ un quart des achats, puis le poste « produits traiteurs réfrigérés » qui comprend à la fois les poissons fumés, séchés, salés (FSS) et d'autres produits traiteurs (surimi, marinades, tartinables, poissons précuits....). La répartition en valeur des achats fait ressortir plus fortement le poids du poisson frais et des produits traiteurs réfrigérés dans les dépenses des ménages (figure 8). Cet univers du poisson frais traditionnel élargi aux poissons transformés réfrigérés représente plus de 60% de la valeur des achats pour la consommation à domicile.

Figure 4 - Répartition des dépenses de poissons des ménages français en 2005



Source : TNS/OFIMER

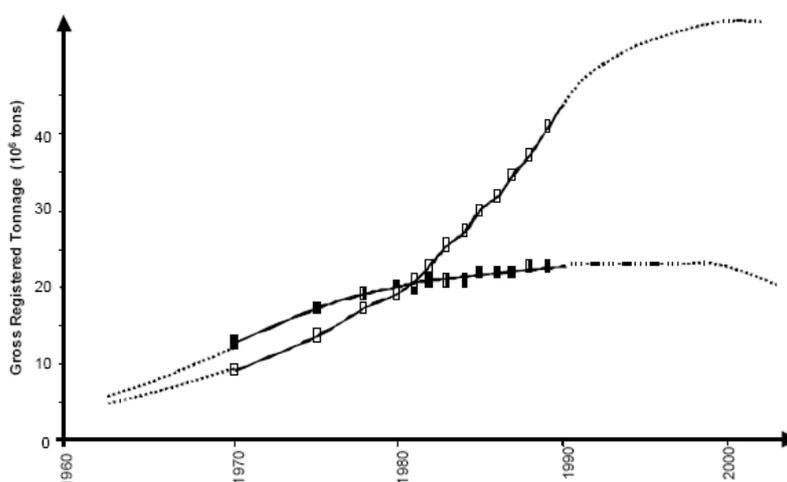
⁵ Les données issues des panels de consommateur constituent une source d'information essentielle pour analyser la structure de la consommation à domicile, ses principaux déterminants et son évolution.

2. Contraintes majeures pour le secteur de la pêche

2.1 Des capacités de pêche excédentaires à l'échelle européenne

La pression de pêche globale exercée sur les écosystèmes marins s'est fortement accrue depuis les années 1950, avec l'extension géographique du rayon d'action des flottes, et l'adoption de nouvelles technologies. Ces progrès techniques se poursuivent à un rythme rapide, bien que la taille de la flotte mondiale tende à se stabiliser, voire à décroître dans les années récentes. L'évaluation des conséquences de ces évolutions en terme de capacité totale de prélèvement de poissons est difficile ; les études menées par la FAO à l'échelle mondiale concluent cependant que les progrès techniques à bord des navires ont entraîné un accroissement de cette capacité de pêche (figure 5)⁶. D'après ces évaluations, la capacité de pêche mondiale aurait été multipliée par 2 à 3 entre le début des années 1980 et le début des années 2000, alors que la production des pêches n'a été multipliée que par 1,3 sur la même période. Le secteur mondial de la pêche serait ainsi caractérisé par une surcapacité importante, de l'ordre de 30% par rapport aux objectifs de rendement maximum durable, et d'au moins 50% d'un point de vue économique.

Figure 5 – Tendances estimées d'évolution de la flotte de pêche mondiale, sans (carrés noirs) ou avec (carrés blancs) la prise en compte du progrès technique

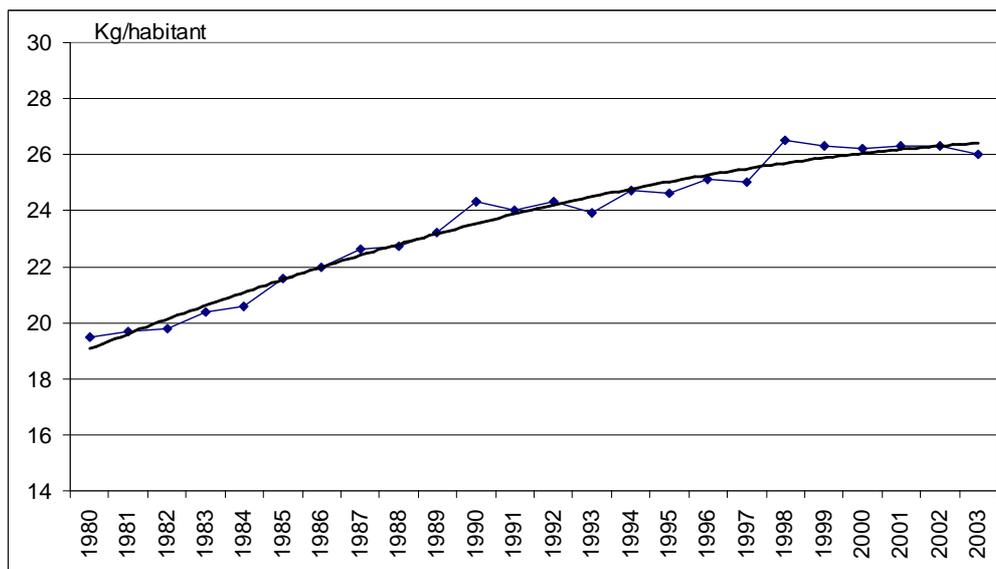


Source : Garcia S., De Leiva Moreno I., 2001

Ce problème de surcapacité mondiale des flottes de pêche, qui induit une fragilité structurelle des entreprises, existe également à l'échelle européenne. En dépit d'une demande forte et en croissance rapide de produits d'origine aquatique (figure 6), les pêches maritimes en Europe ont ainsi connu une tendance décroissante du volume et de la valeur de leur production au cours de la dernière décennie (figure 7).

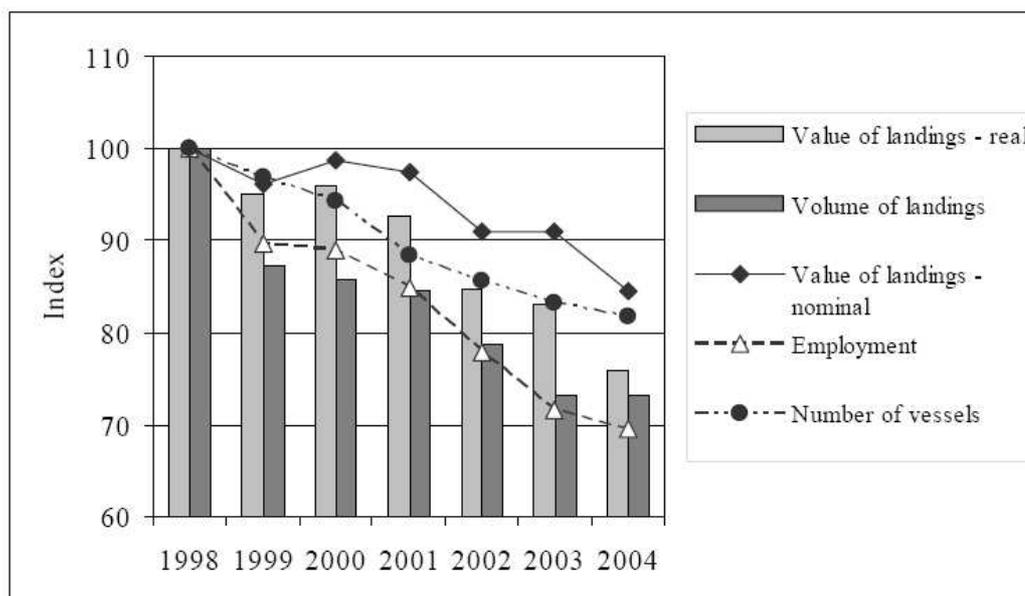
⁶ Garcia S., De Leiva Moreno I., 2001. Global overview of marine fisheries. In Proceedings of the Reykjavik Conference on Responsible Fisheries in the Marine Ecosystem, Reykjavik, Iceland, 1-4 October 2001

Figure 6 - Tendances d'évolution de la consommation par habitant de produits aquatiques en Europe (U.E. 15), 1980-2002 (kg/habitant/an)



Source: d'après données FAO

Figure 7 - Tendances d'évolution récente des pêches maritimes en Europe (U.E. 15)



Source: EAEF Annual Report, 2006, p12

Cette décroissance résulte pour une part importante de la dégradation de l'état des ressources exploitées par les flottilles européennes, la proportion des ressources considérées comme surexploitées ayant régulièrement augmenté. En 2001, la Commission Européenne notait ainsi que :

« La capacité de pêche est actuellement définie en termes de tonnage et de puissance motrice, mais il y a bien d'autres facteurs à l'origine de la mortalité par pêche causée par la flotte. Etant donné les progrès réalisés au niveau des techniques et de la conception, les bâtiments neufs, comparativement

aux navires anciens de tonnage et de puissance motrice équivalents, exercent un effort de pêche bien supérieur. Il est clair en tout cas que la flotte est actuellement considérablement surdimensionnée. D'après le rapport Gulland (1990) et le rapport Lassen (1995) il serait nécessaire, aux fins d'une gestion prudente des stocks, de réduire en général d'environ 40% - et dans certains cas beaucoup plus - la mortalité par pêche »⁷.

2.2 Des coûts d'exploitation en augmentation

La FAO estime qu'en 2005, le secteur des pêches mondial a consommé 14 millions de tonnes de carburant, à un coût de 22 milliards de dollars, soit environ 25% du chiffre d'affaires total du secteur, estimé à près de 85 milliards de dollars. L'organisation internationale estime que les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique de la flotte de pêche ne permettront vraisemblablement pas de compenser totalement l'augmentation des coûts de carburant. Entre 1995 et 2003, la part du coût du carburant dans le chiffre d'affaires total de la flotte de pêche mondiale est passé de 14.85% à 18.53% tous types de pêche confondus. D'après les études réalisées par la FAO, si le poids du poste carburant augmente pour tous les types de pêche dans le monde depuis le milieu des années 1990, il varie beaucoup suivant les flottilles : les navires pratiquant la pêche aux engins mobiles démersaux (e.g. chalutage de fond, drague) sont nettement plus affectés que ceux pratiquant la pêche aux engins mobiles pélagiques ou aux engins passifs (tableau 5)

Tableau 5 – Coûts du carburant en proportion de la valeur des débarquements, par type d'engins de pêche (en %)

	1995–1997	1999–2000	2002–2003	2005
Mobiles démersaux	10,57	8,64	14,37	28,74
Mobiles pélagiques	n,a,	7,65	5,48	10,96
Passifs	5,57	4,95	4,61	9,22

Source : FAO, 2007. State of World Fisheries an Aquaculture, p132.

La figure ci-dessous présente l'évolution du prix du carburant hors taxes en France depuis la fin des années 1990. Après une première période d'augmentation entre 1999 et 2001, ce prix est resté relativement stable jusqu'au début de l'année 2004, date depuis laquelle il a fortement augmenté pour atteindre près de 0.70 euros/litre au cours des derniers mois⁸.

Figure 8 - Evolution du prix du gazole hors taxes (Euros courants par litre)



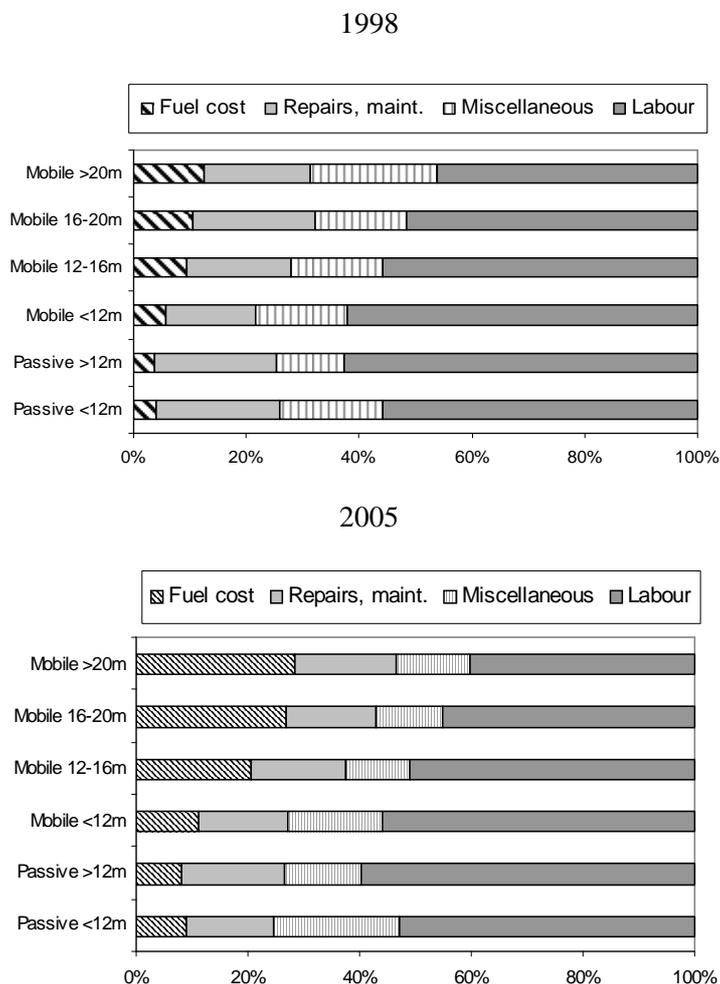
Source : Ministère de l'Industrie

⁷ Commission Européenne, 2001. Livre vert. L'avenir de la PCP, volume I, p14.

⁸ Ce prix étant celui que payent les professionnels, qui bénéficient du carburant hors taxes.

Si le poids du poste carburant a fortement augmenté pour l'ensemble de la flotte de pêche française (figure 8), ce poids est cependant très variable suivant les flottilles, les grands navires pratiquant la pêche aux engins mobiles étant beaucoup plus fortement touchés.

Figure 9 - Structure des coûts supportés par les flottilles en Bretagne, en 1998 et en 2005



Source : Observatoire Economique Régional des pêches de Bretagne

2.3 Un marché qui a fortement évolué

Le marché des produits de la mer en France a connu des évolutions structurelles importantes au cours des deux dernières décennies :

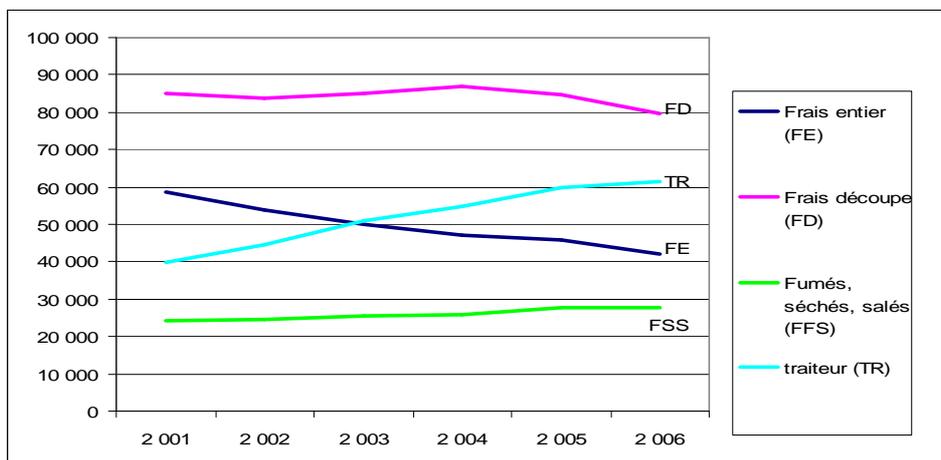
- **du côté de l'offre**, l'évolution des disponibilités respectives en poissons de pêche et poissons d'élevage a contribué à développer et banaliser la consommation de produits issus de l'aquaculture. Au rayon marée, le saumon s'est progressivement imposé : il ne comptait que pour 3% des achats de poisson frais en volume en 1990 (4% en valeur), et représente 15% des achats en 2005. Mais c'est au rayon poissons fumés que la suprématie du saumon est la plus spectaculaire (43% des volumes achetés en 1990, 58% en 2005). Celui-ci représente aujourd'hui 70% des dépenses de poissons Fumés Séchés Salés (FSS) ;
- **en termes de circuits de commercialisation**, la grande distribution a gagné des parts de marché dans le commerce de détail du poisson frais, au détriment des circuits spécialisés, en particulier les poissonneries. Si ce mouvement de concentration des acheteurs a aujourd'hui

tendance à se ralentir, les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) représentent 68% du marché de détail du poisson frais en 2005 (en volume) contre 40% en 1990 ;

- **du côté de la demande**, on observe une baisse tendancielle des achats de poissons frais entiers au sein de l'univers « marée traditionnelle », au profit des poissons frais découpés. Tous circuits de commercialisation confondus, les poissons entiers ne représentent plus que 29% des dépenses de poissons frais des ménages en 2005 (contre 53% en 1990). C'est en GMS que ce ratio est le plus faible (22%, contre 41% hors GMS). De plus, un phénomène de report s'est opéré vers des produits prêts à l'emploi et qui offrent un allongement de Dates Limites de Consommation : tandis qu'en 1990, les dépenses des ménages portaient à plus de 80% sur du poisson frais, celles-ci ne représentent plus que 60% des achats en valeur de poissons frais et réfrigérés, le reste se répartissant à égalité entre poissons fumés, séchés, salés, et produits traiteurs (surimi, marinades, poissons précuits, entrées de la mer, plats à base de poissons...).

Outre la demande de « praticité » des produits prêts à l'emploi, la forte sensibilité des consommateurs aux prix a pu constituer un frein à la consommation de poissons frais sur la période récente : depuis le début des années 2000, les achats de poissons frais reculent en effet à un rythme moyen de -3% par an, en volume. La diminution des achats de poissons entiers se poursuit à un rythme soutenu (-6% par an), et n'est plus compensée par l'évolution des achats de poissons découpés (-1% par an). On observe en revanche un accroissement des achats de poissons transformés réfrigérés, qui reposent sur le segment produits traiteurs (+9% par an en moyenne) et sur le segment poissons FSS (+3% par an). Ces différentes tendances peuvent être rapprochées des évolutions de prix au détail qui, à l'inverse, ont été orientées à la hausse dans le domaine du poisson frais (+3,7% par an en euros courants, soit +2% par an en euros constants), alors qu'ils enregistrent une baisse significative pour les produits traiteurs (-2,8% par an soit -4,6% par an en euros constants), et une plus faible diminution dans le cas des poissons FFS (+0,5% par an, soit -1,4% en euros constants).

Figure 10 - Evolution des achats de poissons frais et réfrigérés par les ménages français (quantités extrapolées en tonnes)



Source : TNS/OFIMER

